



# Les trappeurs : protecteurs de la terre

Promouvant l'utilisation durable et judicieuse de la  
ressource-fourrure du Canada



FUR  
INSTITUTE  
OF CANADA



INSTITUT DE  
LA FOURRURE  
DU CANADA



**Le commerce de la fourrure a évolué au fil des siècles, et les trappeurs ont adapté leurs méthodes de façon à de tenir compte des connaissances et de la compréhension accrues du commerce de la fourrure et des espèces qu'ils récoltent.**

Aujourd'hui, le succès du commerce de la fourrure au Canada reconnaît la tradition d'excellence qui remonte à des siècles et qui constitue un exemple de l'application judicieuse des principes de conservation et de développement durable.

FUR  
INSTITUTE  
OF CANADA



INSTITUT DE  
LA FOURRURE  
DU CANADA





# Les trappeurs : protecteurs de la terre

Promouvant l'utilisation durable et judicieuse de la  
ressource-fourrure du Canada

Citer cette publication sous le titre de :

Institut de la fourrure du Canada. 2003. Les trappeurs : protecteurs de la terre. Institut de la fourrure du Canada : Ottawa, Canada.

Disponible en anglais sous le titre de : Trappers : Stewards of the Land

Disponible sur Internet à : <http://www.fur.ca>

Pour obtenir gratuitement des exemplaires additionnels de cette publication jusqu'à épuisement des stocks, prière de s'adresser à:

L'Institut de la fourrure du Canada  
130, rue Slater, bureau 605  
Ottawa, Ontario K1P 6E2

© Institut de la fourrure du Canada 2003





<b>À propos de l'Institut de la fourrure du Canada</b> .....	<b>ii</b>
<b>Un message du président du Conseil</b> .....	<b>iii</b>
<b>Qu'est-ce qu'un animal à fourrure ?</b> .....	<b>iv</b>

## **Introduction**

Un mode de vie durable .....	I
Protecteurs de la terre .....	I
Le partage des ressources .....	2
Le piégeage sans cruauté .....	2
Ce rapport .....	2
Lettre d'un trappeur .....	3

## **Activités de conservation menées par les trappeurs** .....

Établir le contexte .....	5
Préserver la culture et les méthodes autochtones .....	5
Partager les connaissances traditionnelles .....	6
Études des populations .....	6
Rétablissement de l'habitat .....	7
Réintroductions d'animaux sauvages .....	8
Protection des espèces en danger de disparition .....	8
Surveillance de l'environnement .....	9
Planification de projets .....	9
Contrôle d'animaux nuisibles .....	10
Contrôle des parasites et des maladies .....	11
Éducation/Formation .....	11
Communications .....	12

## **Conservation Activities in the Provinces and Territories** .....

Yukon .....	14
Territoires du Nord-Ouest .....	15
Nunavut .....	16
Colombie-Britannique .....	17
Alberta .....	18
Saskatchewan .....	19
Manitoba .....	20
Ontario .....	21
Québec .....	22
Nouveau-Brunswick .....	23
Nouvelle-Écosse .....	24
Île-du-Prince-Édouard .....	25
Terre-Neuve et Labrador .....	26



# À propos de l'Institut de la fourrure du Canada

L'Institut de la fourrure du Canada est un organisme sans but lucratif créé en 1983 à l'instigation des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la faune afin de poursuivre le travail du Comité fédéral-provincial du piégeage sans cruauté. L'Institut est un organisme qui chapeaute l'industrie de la fourrure du Canada et qui a pour mandat de veiller à ce que tous les secteurs soient représentés, particulièrement au sein du Conseil d'administration.

La mission globale de l'IFC consiste à *promouvoir l'utilisation durable et judicieuse de la ressource-fourrure du Canada*. L'Institut appuie les valeurs suivantes :

- L'utilisation durable et la conservation des ressources renouvelables
- L'amélioration soutenue du bien-être des animaux grâce à la recherche permanente et à l'élaboration de normes de piégeage nationales et internationales
- La conservation et la gestion des ressources naturelles fondées sur des preuves scientifiques et sur les connaissances traditionnelles
- Le professionnalisme grâce à l'éducation permanente, aux permis et à la recherche
- Le respect des gens, des animaux et de l'environnement
- Le respect de la tradition, du patrimoine et de la culture
- Le respect du droit des peuples autochtones à exercer leurs droits ancestraux et issus de traités

Six comités opérationnels créent des programmes et mènent à bien les activités de projets en fonction de la structure de l'Institut. Ces programmes portent sur les communications générales, les communications autochtones, la recherche sur les pièges, les relations internationales, la conservation et le financement.

L'Institut de la fourrure du Canada s'engage à fournir des renseignements aux médias, au grand public et aux gouvernements en ce qui a trait aux contributions qu'apporte le commerce de la fourrure d'aujourd'hui à l'aspect économique, social, culturel et environnemental.



## Un message du président du Conseil

À titre de président de l'Institut de la fourrure du Canada, je suis extrêmement heureux de présenter un projet auquel je crois si fermement. Depuis que l'Institut de la fourrure du Canada a été créé, en 1983, sa mission consiste à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la ressource-fourrure du Canada. Nous sommes heureux d'avoir coordonné et compilé les renseignements contenus dans ce rapport qui, à notre avis, démontre que les trappeurs sont des protecteurs de la terre. Ils personnifient ce qu'il y a de mieux en gestion des ressources naturelles, et méritent le soutien et la reconnaissance du public. Cette reconnaissance de leurs réalisations et de leur contribution aux efforts de conservation du Canada se fait attendre depuis longtemps.

Aux lecteurs qui ne connaissent pas bien le piégeage, ce rapport vous donnera un point de vue novateur du monde du trappeur. Les animaux à fourrure sont le type d'animaux sauvages le plus fidèle à un habitat et constituent de ce fait le meilleur indicateur de l'état du milieu. Ces animaux représentent la source du gagne-pain du trappeur. Par conséquent, la durabilité à long terme des populations fauniques revêt une très grande importance pour nos trappeurs et constitue leur principale priorité. Nos membres consacrent beaucoup de temps et d'efforts à surveiller les populations d'animaux sauvages, à établir des cartes d'habitats et à gérer les terres pour la conservation des habitats. Leur engagement soutenu envers la terre veille à ce que les animaux à fourrure et d'autres animaux sauvages continuent d'occuper la place qui leur revient dans les écosystèmes du Canada.

Les trappeurs travaillent essentiellement en tant que propriétaires de petites entreprises, dont l'intérêt consiste à gérer de manière responsable l'utilisation durable de la ressource-fourrure renouvelable. Les trappeurs canadiens s'engagent véritablement envers l'habitat faunique et sa conservation. Ils manifestent un grand respect pour l'avenir de leur industrie ainsi que pour les animaux dont ils dépendent. Le travail d'un trappeur est stimulant, difficile, souvent dangereux et se déroule dans le froid et la solitude. Toutefois, la majorité des trappeurs vous diront que ce qu'ils font pour gagner leur vie n'est pas un travail, c'est une passion.

Les rapports de chaque province et territoire du Canada expliquent la vaste gamme des contributions de nos trappeurs. Qu'il s'agisse de relocaliser des espèces menacées, de replanter des arbres et d'ensemencer les rivières et les cours d'eau, nos membres collaborent avec d'autres groupes dévoués afin de veiller à la santé des animaux et de l'environnement.

Nous devrions tous nous rappeler que nous faisons partie d'un royaume animalier, que nous partageons les écosystèmes et les environnements avec d'autres animaux, que nous sommes étroitement liés à eux et que nous dépendons souvent d'eux. Les animaux ont toujours fourni l'importante subsistance qui nous maintient en tant qu'individus et que sociétés. Nous avons toujours eu besoin d'eux pour notre nourriture, nos vêtements, nos médicaments, nos objets d'art et d'artisanat, leur compagnie, tout ce qu'ils nous inspirent et les indicateurs environnementaux sont perpétuels et notre dépendance envers eux est constante.

Nous tenons à féliciter nos trappeurs. Nous aimerions encourager nos lecteurs de s'unir à nous et appuyer les efforts de conservation qui consolident l'utilisation durable de toutes nos ressources.

*Bruce Williams*



## Qu'est-ce qu'un animal à fourrure?

L'une des caractéristiques des mammifères est qu'ils ont beaucoup de poil ou de fourrure. Théoriquement, cela signifie que tous les mammifères sont des animaux à fourrure. Toutefois, la définition de la réglementation provinciale d'un animal à fourrure se restreint aux mammifères qui sont piégés pour leur fourrure. Les animaux à fourrure peuvent être ceux qui se nourrissent de viande (carnivores), comme le loup, le lynx du Canada et le vison, ou ceux qui rongent avec leurs longues dents (rongeurs), comme l'écureuil, le castor et le rat musqué.



La fourrure de ces animaux compte deux couches : une couche intérieure de fourrure dense et douce qui les protège contre l'eau et le froid, et une fourrure extérieure en poil de garde rugueux. Ce sont ces poils de garde qui se dressent lorsqu'un animal a peur ou qu'il est en colère, et qui le font paraître plus gros.

Les animaux à fourrure sont piégés lorsque leur fourrure est à maturité – quand la bourre est à son épaisseur maximale et que les poils de garde ont atteint une longueur maximale. Les fourrures arrivent à maturité en réaction à une diminution de la durée et de l'intensité de la lumière du jour. Bien qu'elles atteignent leur maturité à différentes périodes selon les espèces et l'emplacement, les trappeurs prélèvent habituellement les fourrures au milieu de l'hiver, lorsque les animaux à fourrure ont besoin de la couche la plus épaisse et la plus isolante. Une fois prélevées, les fourrures sont généralement tannées et transformées en vêtements, en objets décoratifs et autres produits.



# Introduction

## Un mode de vie durable

Le piégeage fait partie de la vie dans ce qui s'appelle maintenant le Canada depuis que les peuples des Premières nations ont traversé l'isthme paléogéographique de Béring pour venir habiter cette nouvelle terre. Des milliers d'années après cette migration, le commerce de la fourrure devint le principal intérêt commercial des pays colonisateurs, attirant les pionniers européens vers les extrémités est de ce vaste territoire et ouvrant les frontières vers l'ouest et le nord. Un pays fut construit sur les fondations de ce commerce.

Le piégeage est un mode de vie qui possède des racines culturelles et des liens sociaux profonds. Il assure aujourd'hui le moyen de subsistance de 75 000 Canadiens, hommes et femmes. Ce sont des gens que le travail relie à la terre – une ressource dont on doit prendre soin judicieusement pour qu'elle perdure. De nombreux trappeurs ont grandi dans des familles où l'on pratiquait le piégeage et ont maîtrisé ces techniques avec les conseils de leurs parents, de leurs grands-parents et même de leurs arrière-grands-parents. Ils reflètent l'importance de l'équité entre les générations et savent bien que la faune et ses habitats sont des dons qui requièrent une attention soigneuse afin qu'ils puissent être transmis en bonne santé à la prochaine génération. Le piégeage offre un travail autonome qui permet aux gens de prendre soin d'eux et de leur famille, tout en contribuant de façon considérable à l'économie canadienne, surtout dans le Nord. Le piégeage fournit une source de nourriture et de revenu indispensable dans de nombreuses régions rurales et éloignées du Canada pendant les périodes de l'année où le chômage est élevé.

LE PIÉGEAGE AU  
CANADA CONSTITUE LE  
MEILLEUR EXEMPLE DE  
GESTION D'UNE  
RESSOURCE NATURELLE  
DE FAÇON DURABLE.

Le piégeage au Canada constitue le meilleur exemple de gestion d'une ressource naturelle de façon durable. Les trappeurs prélèvent des animaux à fourrure au Canada depuis des siècles, en maintenant une récolte stable en synchronisme avec les effectifs de population. Le piégeage constitue également un outil essentiel pour la gestion de la faune, en plus de fournir des fourrures, de la viande et d'autres produits utiles. Il peut servir à éliminer des animaux de populations surabondantes et à créer de nouvelles populations où elles ont disparu en raison de l'activité humaine au fil des ans.

## Protecteurs de la terre

Le mot protecteur fait penser à une personne que l'on a chargée de gérer la propriété d'autrui, non seulement en l'entretenant, mais aussi en l'améliorant. Les trappeurs sont des protecteurs des ressources parce qu'ils sont responsables de leurs terrains de piégeage situés sur des terres publiques ou privées. Les terrains de piégeage favorisent une récolte durable parce qu'une personne gère un secteur dans son propre intérêt à long terme. Les trappeurs observent leurs terrains de piégeage au fil des saisons, y travaillent et les gèrent de sorte qu'ils demeurent productifs.

La bonne intendance des terrains nécessite une présence et la présence régulière des trappeurs dans le bois leur permet de remarquer les changements de première main. Ils sont souvent les premiers à reconnaître les changements de l'habitat, la propagation de maladies ou le déclin des effectifs de la population faunique. Aucun organisme de conservation de la faune de nos jours n'a le temps ni l'argent lui permettant d'organiser ce niveau de surveillance dans le bois, de sorte que les trappeurs jouent un rôle important en vue d'observer l'environnement et de rendre compte de ce qu'ils voient aux autorités de conservation. Ce sont des experts au sujet du statut des populations d'animaux à fourrure dans leur région. Les trappeurs autorisés sont conscients que le piégeage constitue un privilège et non un droit. En tant que bons intendants, ils :

- font preuve de bienveillance envers les animaux sauvages en utilisant toutes les méthodes de piégeage sans cruauté, en vérifiant régulièrement les terrains de piégeage et en évitant de capturer des animaux non ciblés



- ne piègent de manière sélective qu'un petit pourcentage des populations d'animaux à fourrure
- évitent la destruction de l'habitat et améliorent certains habitats
- remettent les carcasses sur demande aux responsables de la faune ou lorsqu'ils le jugent nécessaire ou encore les recyclent dans un milieu naturel
- participent aux études biologiques et aux activités de conservation
- appuient les organismes de piégeage et d'autres groupes de conservation



- se tiennent au courant des nouvelles techniques de piégeage et appuient la formation des trappeurs novices et chevronnés
- respectent toutes les lois et tous les règlements et dissuadent les autres de pratiquer des activités illégales.

### **Le partage des ressources**

La plupart des terres utilisées comme terrains de piégeage appartiennent au gouvernement ou aux propriétaires fonciers privés et servent également à d'autres activités, dont l'exploitation forestière et minière, l'exploitation de parcs et les résidences rurales. Les trappeurs collaborent avec les propriétaires fonciers et utilisent les terres de manière respectueuse et offrent leurs services de piégeage afin d'enlever les animaux sauvages nuisibles. Les terres publiques sont souvent désignées pour plusieurs usages. Les terrains forestiers gérés par des compagnies de bois d'œuvre, par exemple, peuvent aussi appuyer le piégeage, et ces deux activités coexistent paisiblement et

s'apportent des avantages mutuels. Les chemins forestiers offrent aux trappeurs un meilleur accès aux forêts et ceux-ci peuvent contrôler les inondations de routes causées par les castors. Les trappeurs ont la possibilité de soulever leurs préoccupations en matière de conservation et de faire valoir leurs intérêts aux réunions de consultation publique au sujet des différentes activités d'utilisation des sols.

### **Le piégeage sans cruauté**

La communauté des trappeurs collabore avec l'Institut de la fourrure du Canada à un programme de recherche destiné à concevoir et à mettre à l'essai des pièges sans cruauté. Le Canada dirige la recherche sur les pièges sans cruauté au sein de la communauté internationale. À ce jour, 31 pièges ont été certifiés en vertu de l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté (ANIPSC). Cet accord est exécuté par le biais du Programme provincial et territorial de certification des pièges, qui a été officiellement accepté en mai 2001 par les directeurs de la faune provinciaux et territoriaux. À compter de l'automne 2007, seuls les pièges certifiés pourront être utilisés pour capturer les espèces énumérées dans l'ANIPSC.



### **Ce rapport**

La première partie de ce rapport décrit les diverses activités de conservation auxquelles participent les trappeurs, fournissant des vignettes d'activités réelles et pratiques menées par les trappeurs, d'un bout à l'autre du Canada. La deuxième partie du rapport décrit les efforts de conservation déployés par les trappeurs et leurs organismes dans chaque territoire et province du Canada.



## Lettre d'un trappeur

Comme prélude à ce projet, on a demandé à plusieurs trappeurs canadiens de donner leur opinion personnel sur leur rôle en matière de conservation — d'expliquer pourquoi ils font ce qu'ils font et pourquoi leur engagement envers la terre est si profond. Parmi les lettres que nous avons reçues, nous avons choisi celle de Paul Tufts, de la Nouvelle-Écosse. Nous croyons qu'elle offre un excellent aperçu de la ferme loyauté des trappeurs envers leur profession. On a dit, toutefois, que la vraie récompense du travail d'un trappeur ne se mesure pas en argent, mais plutôt en spiritualité, en paix d'esprit, en amour et en respect de la nature. Cette lettre illustre pourquoi les trappeurs sont de véritables protecteurs de la terre.

*Chers amis,*

*Je suis l'aîné d'une famille de 15 enfants, et le seul à être devenu un trappeur/chasseur/pêcheur. Mon père a eu une certaine influence sur le fait que je sois devenu chasseur, mais mon intérêt pour le piégeage s'est manifesté alors que j'étais très jeune, au contact d'un trappeur Métis qui vivait dans ma communauté. Il n'avait pas d'enfants mais voulait poursuivre les traditions de son père — traditions qui nécessitaient un fils à l'avant de son canot pendant qu'il trappait, pêchait et chassait. Je lui ai servi de fils, et il est devenu mon héros, mon modèle. Il m'a enseigné comment piéger le rat musqué et le vison dans le marais derrière chez moi. Il a encouragé mes entreprises de piégeage en me donnant un vieux canot à réparer et en plaçant des castors à mon insu dans mes pièges de débutant. C'était un trappeur de loutre renommé dans la communauté, qui partageait volontiers ses vastes connaissances sur la faune.*

LE PIÉGEAGE AIDE À  
MAINTENIR  
L'ÉQUILIBRE ENTRE LES  
POPULATIONS

*La semence qu'il a enfouie dans mon âme a pris racine. J'ai décidé de devenir un trappeur professionnel, contre le gré de mes parents qui voulaient que j'aille au collège. J'ai vite appris qu'il était difficile de gagner sa vie en trappant seulement, alors, avec la bénédiction de mes parents, j'ai choisi une carrière en biologie de la faune. Cette profession me permettait d'appliquer mes compétences en piégeage à la gestion et à la recherche entourant mes chers animaux à fourrure. Les années ont passé et je suis également devenu instructeur en formation des trappeurs, éleveur à temps partiel d'animaux à fourrure, président de la Trappers Association of Nova Scotia et enfin, un administrateur du Conseil de l'Institut de la fourrure du Canada.*

FAUNIQUE ET LEUR  
HABITAT.

*Tout au long de ces démarches, j'ai appris l'importance du piégeage en tant qu'outil de gestion de la faune. Les animaux à fourrure sont une ressource renouvelable et réagissent bien à la science moderne de gestion de la faune, qui veille à la santé et au bien-être des populations animales. Les trappeurs qui réussissent bien sont parmi les meilleurs qui pratiquent des activités en plein air.*

*Le trappage fait l'objet de vives critiques de la part des défenseurs des animaux depuis quelque temps. Les activités des groupes anti-fourrure ont fait baisser les prix de la fourrure à un point tel que de nombreux trappeurs ont mis fin à leurs activités. Les opposants au piégeage ainsi que certains individus qui ne comprennent pas toute la situation, s'interrogent sur la nécessité du piégeage. Tout d'abord, même si le piégeage n'est pas nécessaire, et la plupart des gestionnaires de la faune estiment qu'il l'est, il constitue une activité*



*légitime qui permet de retirer les animaux excédentaires de la population faunique. Les saines pratiques de gestion de la faune permettent de récolter les animaux excédentaires parce que la faune est une ressource renouvelable. Le piégeage aide à maintenir l'équilibre des populations d'animaux sauvages dans leur habitat. S'il y a une surpopulation de castors, par exemple, ils peuvent endommager gravement leur habitat en enlevant trop d'arbres et ils n'auront littéralement plus rien à se mettre sous la dent ni d'abri.*

*Je me suis souvent posé la question : " Pourquoi est-ce que je pratique le piégeage ? " Cette obsession vis-à-vis du piégeage ne peut s'expliquer par des gains monétaires, qui sont négligeables et incertains. Je dois suivre le processus d'évolution de mes ancêtres afin de m'expliquer le dessein du Créateur pour le comportement humain.*



*Des études de crânes et de dents démontrent que les êtres humains sont des chasseurs et des cueilleurs omnivores qui descendent d'une lignée remontant à des millions d'années. La science affirme que le cerveau humain ne pourrait avoir atteint sa taille actuelle si ce n'était de la consommation de viandes riches en protéines. Pour assurer la survie et le développement de l'être humain, le Créateur a sûrement dû faire évoluer ses instincts naturels, ses désirs et sa satisfaction en les associant à la chasse et à la cueillette. Je ne peux m'imaginer que quelques siècles de vie moderne peuvent effacer entièrement des instincts vieux de millions d'années. Je crois que l'homme moderne poursuit encore ces instincts naturels, même dans des milieux non naturels où des comportements de remplacement satisfont ces besoins.*

*J'ai aussi songé à la moralité liée au piégeage depuis que l'homme moderne s'est éloigné de la nature et qu'il considère souvent que l'utilisation des animaux est immorale. Pour moi, la moralité sous-entend un lien spirituel avec la bonté et le respect selon sa conscience, Dieu ou le Créateur. Ma compréhension et mes sentiments envers la nature font partie intégrante de mon âme, bien qu'elles semblent absentes chez les humains d'aujourd'hui qui se sont éloignés des processus naturels.*

*L'opinion radicale selon laquelle le Créateur a fait une erreur en créant des relations prédateurs-proies me laisse perplexe. Je crois, et cela m'est d'un grand réconfort, qu'en tant que trappeur, je suis le prédateur des excédents de la nature, comme le Créateur l'a voulu. Toutefois, je suis conscient qu'en raison du nombre extraordinaire d'être humains, il faut réglementer et contrôler les activités de prédation de l'homme, par respect pour le dessein du Créateur.*

*Donc, spirituellement, quand je suis sur le terrain de piégeage, je sens que la nature et moi ne faisons qu'un.*

*J'espère que ces notes personnelles serviront à expliquer mon point de vue. Merci d'avoir lu ce texte.*

*Paul Tufts*



# Activités de conservation menées par les trappeurs

## Établir le contexte

Aujourd'hui, sur la planète Terre, pratiquement aucun espace n'est resté inexploré ou modifié par l'être humain. Une grande partie de ce qui était autrefois nature sauvage fait maintenant l'objet de vastes activités d'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazière et de chargement de polluants atmosphériques. Ces pressions modernes ont entraîné une grande perte d'habitats qui abritent de nombreuses espèces vivantes du monde. La perte et la fragmentation de l'habitat constituent le plus important facteur de changement noté chez les populations d'animaux sauvages au cours du dernier siècle.

La base forestière du Canada est demeurée relativement stable au fil du temps malgré ces pressions et a maintenu le milieu idéal pour les activités de piégeage. Des changements d'habitat se sont produits principalement dans le sud du Canada, près de l'habitation humaine. Le secteur de l'habitat du sud a diminué, a été recoupé et éparpillé et plus avarié par les sous-produits chimiques des technologies humaines. Les animaux ont dû s'adapter, à mesure que l'habitat changeait. Ils ont parfois découvert l'avantage de côtoyer des voisins humains et sont venus dans nos fermes et nos villes, s'avérant parfois nuisibles et soulevant des inquiétudes. Certains de ces animaux n'ont pas réussi à s'adapter et ont complètement disparu du secteur local ou d'une plus grande région. Généralement, les animaux à fourrure ont pu bien s'adapter au fil des années.

La science moderne de la gestion de la faune, menée au Canada en grande partie par les ministères de la faune provinciaux et territoriaux, travaille en vue de conserver les espèces sauvages, tout en tenant compte des nombreuses utilisations que les humains peuvent en faire. En ce qui a trait aux animaux à fourrure, la gestion de la conservation tente d'assurer des populations stables et de préserver celles qui vacillent, tout en permettant le prélèvement d'un certain nombre d'individus. La récolte réglementée compte de nombreux avantages liés à un mode de subsistance, à un emploi lucratif, à un soulagement médicinal, à l'équilibre écologique, à la protection de la propriété et à la sécurité humaine, pour ne nommer que les plus importants.

Fidèle aux fondements de l'utilisation durable, le piégeage responsable respecte plusieurs principes. Les trappeurs responsables ne captureront jamais volontairement d'espèces en danger ou menacées de disparition et font tout en leur pouvoir afin d'éviter la capture accidentelle de ces espèces. Ils utilisent les techniques et l'équipement les plus modernes et perfectionnées de sorte que les animaux soient prélevés sans cruauté. Les trappeurs ne prennent que la quantité d'animaux qu'ils peuvent manipuler de manière responsable et permise par la loi. Ils accordent également une grande valeur à l'habitat faunique, y laissant le moins de traces possibles. La majorité des trappeurs vont au-delà de ces principes et vouent un profond respect à la terre et aux animaux sauvages. La description suivante de leurs activités de conservation au Canada donne un aperçu de ce qui anime le piégeage. Qu'il s'agisse de respect envers les modes de vie traditionnels des Autochtones ou d'appui envers les études génétiques avant-gardistes, les trappeurs prennent le piégeage au sérieux.

## Préserver la culture et les méthodes autochtones

Les Autochtones du Canada se sont fiés pendant des milliers d'années aux animaux sauvages pour se procurer de la nourriture et des vêtements. Le piégeage est devenu une partie traditionnelle de leur culture, transmise de génération en génération.

QU'IL S'AGISSE DE  
RESPECT ENVERS LES  
MODES DE VIE  
TRADITIONNELS DES  
AUTOCHTONES OU  
D'APPUI ENVERS LES  
ÉTUDES GÉNÉTIQUES  
AVANT-GARDISTES, LES  
TRAPPEURS PRENNENT  
LA CONSERVATION AU  
SÉRIEUX.



Les citoyens vivent loin de la terre et ne dépendent pas d'elle pour assurer leur subsistance et ne saisissent peut-être pas bien l'importance que revêt le piégeage pour les gens qui habitent en régions rurales et éloignées. Cependant, les groupes autochtones exercent de fortes pressions depuis quelques années afin de conserver leur mode de vie traditionnel, axé sur l'utilisation durable de leur environnement naturel.

Par exemple :

### ***Les Cris signent un accord historique avec le gouvernement du Québec***

La Première nation cri de Waswanipi ainsi que les trappeurs cris ont réussi à jeter un pont entre les méthodes de gestion forestière et les besoins des Cris. Les trappeurs cris ont entrepris des consultations directes avec neuf compagnies forestières participantes, qui ont mené à des accords temporaires visant l'élargissement du peuplement des forêts près des étendues d'eau et la protection des régions fauniques et des lieux de sépulture et sacrés. Ces consultations ont abouti à une entente historique entre la Nation cri du Québec et le gouvernement du Québec, qui reconnaît le mode de vie traditionnel cri, accorde une plus grande importance au développement durable et veille à un processus de consultation entre tous les intervenants.

## **Partager les connaissances traditionnelles**

Les trappeurs, les chasseurs et les aînés locaux possèdent d'abondantes connaissances traditionnelles qui peuvent être recueillies et analysées afin d'obtenir une meilleure compréhension écologique des secteurs où travaillent les trappeurs. Ils savent souvent, par exemple, où se trouvent les terrains de piégeage et de chasse les plus riches et quand le temps va changer. Ces trucs de survie sont fondés sur les observations répétitives et ont été transmis de génération en génération. De nombreux projets de recherche et politiques du gouvernement tiennent compte maintenant de la valeur écologique des connaissances traditionnelles et ajoutent cette source d'information à d'autres manières de recueillir des données sur la faune.

Par exemple :

### ***Établissement d'une base de connaissances traditionnelles au Nunavut***

Deux projets de collaboration uniques sont en cours au Nunavut en vue d'encourager les trappeurs et les chasseurs locaux à partager leurs connaissances traditionnelles au sujet de la région et de sa faune. Connu sous le nom inu de *Qaujimajatuqangit*, ces connaissances traditionnelles remontent souvent à plusieurs générations et fournissent un contexte historique aux études actuelles sur les populations d'animaux sauvages. Le projet *Tuktu et Nogak* et l'étude *Naonayaotit* de 2001 constituent un registre unique et accessible sur les connaissances traditionnelles inuits que les membres de la communauté et les décideurs d'aujourd'hui et de demain pourront consulter. Les connaissances écologiques que possèdent les aînés, les trappeurs, les chasseurs et d'autres membres de la communauté inuit sont partagées par le biais d'histoires qui forment le tissu de la culture, de la tradition et de la subsistance inuits. Ces histoires contiennent des observations importantes qui peuvent être recueillies et archivées.

## **Études des populations**

Les trappeurs sont dans une position idéale afin de recueillir des informations au sujet des populations d'animaux sauvages. Parcourant leur terrain de piégeage à tous les jours pendant la saison de piégeage et une bonne partie de l'année, les trappeurs savent quand une population se porte bien et sont les premiers témoins lorsqu'elle éprouve des difficultés. La nature de leurs activités leur permet de noter leurs observations et de prélever des échantillons de manière systématique, offrant ainsi une source fiable de renseignements aux chercheurs de la faune.

Par exemple :

### ***Les trappeurs aident aux études sur la martre***

Vers la fin des années 1980, les trappeurs des Territoires du Nord-Ouest se sont inquiétés de la baisse des



populations de martres. Le ministère territorial des Ressources, de la Faune et du Développement économique a réagi à cette inquiétude en entreprenant une étude de cette espèce, à laquelle les trappeurs ont collaboré de plusieurs façons. Il y a plusieurs façons de faire le suivi des populations de martres. L'une des techniques consiste à noter régulièrement le nombre de pistes de martres le long des lignes d'inventaire. L'autre tient compte du ratio entre les mâles et les femelles et entre les juvéniles et les adultes de la récolte. Les mâles sont plus susceptibles d'être capturés car ils sont moins prudents, et leur territoire est plus vaste que celui de femelles. Les jeunes sont plus susceptibles d'être capturés en raison de leur inexpérience. Les trappeurs ont participé à cette étude en capturant vivant des individus et en les marquant afin de déterminer la densité de la population et la disponibilité des proies. Ils aident aussi au travail sur le terrain des biologistes en leur fournissant des carcasses qu'ils peuvent examiner. Les biologistes déterminent l'âge et le sexe des individus capturés et vérifient aussi les proportions de gras corporel et les niveaux de reproduction des femelles, qui fournissent des indications de la santé de la population de martres. Les études des animaux dont la martre se nourrit, comme les souris, les campagnols et les lièvres d'Amérique, fournissent aussi des renseignements utiles en vue de mieux comprendre la population de martres.

LES TRAPPEURS SONT  
CONSCIENTS QUE LA  
FAÇON DONT ILS  
TRAITENT L'HABITAT  
JOUE UN RÔLE DANS LA  
DURABILITÉ DE LEURS  
ACTIVITÉS DE PIÉGEAGE.

Les trappeurs de la Nouvelle-Écosse ont collaboré à un programme de tests d'ADN sur les martres avec le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. Cette province compte deux populations distinctes de martres; une dans le nord (île du Cap-Breton) et l'autre dans l'ouest de la province. On croit que la martre du Cap-Breton est indigène en Nouvelle-Écosse et elle vient d'être déclarée en danger de disparition. Dans le reste de la province, on croyait qu'il n'y avait pas de martres et ce, jusqu'en 1976 où un animal a été capturé par accident dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Au cours des années 1980, plusieurs martres ont été capturées vivantes au Nouveau-Brunswick et introduites dans le parc national Kejimikujik, dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Cette introduction semble aujourd'hui couronnée de succès étant donné que cette population de l'ouest augmente. On se pose maintenant la question suivante : ces martres sont-elles des génotypes du Nouveau-Brunswick ou s'agit-il d'un croisement avec le type de la Nouvelle-Écosse qui peuplait ce secteur au départ? Seuls les tests d'ADN peuvent répondre à ces questions. Les trappeurs de la Nouvelle-Écosse ont participé à la capture vivante des martres à l'aide de boîtes niches conçues spécialement à cet effet. On a effectué des prélèvements de sang pour les analyses d'ADN et les martres ont ensuite été relâchées là où elles avaient été capturées. On attend les résultats de ce programme.

### ***Les trappeurs de l'Île-du-Prince-Édouard participent à des inventaires d'oiseaux et de mammifères***

Les trappeurs de l'Î.-P.-É. participent étroitement à l'évaluation de l'habitat et de la faune. En collaboration avec les biologistes du gouvernement provincial, les trappeurs locaux aident à la collecte de données afin de déterminer le statut de l'habitat et des populations. Ils prennent part au recensement aérien et terrestre de divers oiseaux et mammifères, incluant les canards, les oies, les bécasses des bois, les cormorans et les castors.

### **Rétablissement de l'habitat**

Les populations d'animaux sauvages ne prolifèrent que dans la mesure où leur habitat leur permet. Les trappeurs sont conscients que la façon dont ils traitent l'habitat joue un rôle dans la durabilité de leurs activités de piégeage. Nombre d'entre eux participent au rétablissement des éléments du secteur où ils pratiquent le piégeage, et d'autres travaillent avec des groupes de conservation en vue de réhabiliter un habitat qui n'est peut-être pas relié à leur territoire de piégeage.



Par exemple :

### ***Les trappeurs de la C.-B. aide à rétablir l'habitat du castor***

Les trappeurs de la C.-B. ont remarqué qu'il faut habituellement plusieurs années avant que l'habitat ne revienne au stade où il peut accueillir à nouveau les castors, une fois que ces animaux à fourrure ont utilisé tous les arbres d'un secteur donné. Après le départ des castors, les trappeurs brisent souvent les barrages. L'eau s'écoule et le sol s'assèche. Le soleil pénètre le sol, les plantes croissent et de nouveaux arbrisseaux commencent à pousser. Les trappeurs peuvent accélérer le processus en plantant successivement des peupliers argentés et des bouleaux, deux types d'arbres que le castor préfère. Cette mesure peut ramener les castors dans un secteur trois à cinq ans plus tôt qu'ils ne l'auraient fait normalement.

### **Réintroductions d'animaux sauvages**

Des espèces d'animaux sauvages ont été extirpées (éliminées) de certaines régions du Canada et des États-Unis principalement en raison de l'empiètement urbain. Des individus de certaines espèces sont réintroduits dans la région afin de reconstruire les populations, et ils sont habituellement protégés jusqu'à ce que la population soit bien établie. Les trappeurs sont souvent invités à contribuer à ces projets en raison de leur expérience en capture vivante d'animaux et en prenant soin d'eux sans cruauté.

Par exemple :

### ***Les trappeurs de l'Alberta participent à la réintroduction du loup en Idaho***

Le Plan de rétablissement du loup des Rocheuses du Nord, du United States Fish and Wildlife Service (USFWS), recommandait l'établissement d'au moins 10 couples de loups reproducteurs dans chacun des trois secteurs de rétablissement du nord-ouest de États-Unis. Les trappeurs de l'Alberta ont joué un rôle prépondérant dans ce projet de rétablissement du loup appelé Wolves for Yellowstone and Idaho. En août 1994, le USFWS a demandé à l'Alberta de lui fournir environ 15 loups par année, pendant trois à cinq ans. En novembre et en décembre 1994, les trappeurs autorisés ainsi que le personnel du USFWS et de la Protection environnementale de l'Alberta ont fait la capture de 17 loups dans l'ouest de l'Alberta, auxquels ils ont posé des colliers émetteurs afin d'identifier des meutes de loups pour le projet. En janvier 1995, les loups ont été capturés à l'aide de pièges et de fléchettes tirées à partir d'un aéronef; 29 d'entre eux ont été transportés par avion vers deux secteurs de rétablissement des États-Unis et cette opération de réintroduction a été couronnée de succès.

### ***Les trappeurs du Manitoba font la capture vivante de martres afin de les relocaliser dans un parc provincial***

Les trappeurs du Manitoba ont effectué des activités de capture vivante pour la relocalisation de la martre au parc provincial de Turtle Mountain, de 1987 à 1990. Les martres avaient disparu du parc principalement en raison des importants changements écologiques causés par les feux de forêts de 1887, 1903 et 1921. L'habitat du parc n'a atteint la maturité requise pour la martre qu'au cours des dernières années. La région est isolée par les terres agricoles environnantes et il n'y a aucune population naturelle, ni aucun habitat à proximité qui permette à la martre de se rétablir naturellement. Les fonctionnaires provinciaux et les trappeurs locaux ont déterminé que la relocalisation constituait la seule méthode en vue de rétablir la population.

### **Protection des espèces en danger de disparition**

L'extinction d'espèces d'animaux sauvages réduit la richesse de la biodiversité des écosystèmes. Les trappeurs ont avantage à assurer la survie, non seulement des espèces qui contribuent à leur moyen de subsistance, mais aussi de celles qui sont menacées ou en danger d'extinction. Ils prennent des mesures afin d'éviter de capturer ces espèces dans leurs pièges et participent également aux programmes visant à les protéger dans leur milieu naturel.



Par exemple :

***Les trappeurs du Yukon diminuent les pressions de la prédation exercées sur le caribou en danger de disparition***

Le troupeau de caribou de Chisana est en danger de disparition. Ce petit troupeau, qui s'étend entre l'Alaska et le Yukon, a une population vieillissante et ne compte pas de recrutement. Trois étapes majeures sont entreprises en vue d'empêcher ce troupeau de disparaître de la face de la terre. D'abord, personne ne chasse le troupeau depuis 10 ans. Ensuite, les femelles enceintes sont gardées dans un enclos naturelle au printemps et nourries jusqu'à ce qu'elles mettent bas. Elles y demeurent jusqu'à ce que les veaux soient plus vieux et moins vulnérables à la prédation. Les trappeurs du Yukon participent à la troisième composante de cette stratégie de protection, qui consiste à diminuer les pressions de la prédation sur le troupeau. Ils concentrent leurs efforts sur le piégeage du loup, ce qui diminue la prédation de cet animal sur le troupeau et donne plus de chance aux jeunes caribous d'atteindre l'âge de la reproduction et d'augmenter la population. Les trappeurs entreprennent souvent cette activité de conservation à leurs propres coûts, laissant passer d'autres animaux qui sont plus faciles à capturer et dont il est plus facile de s'occuper, et qui génèrent plus d'argent pour les efforts déployés comparativement au piégeage du loup.

LES TRAPPEURS  
ENTREPRENNENT

***Les trappeurs de Terre-Neuve aident à prévenir le piégeage accidentel des martres en danger de disparition***

Les trappeurs de Terre-Neuve ont collaboré, avec l'Institut de la fourrure du Canada et d'autres partenaires, à la mise à l'essai de boîtes à vison flottantes afin de réduire le piégeage accidentel de la martre d'Amérique (population de Terre-Neuve), une espèce en danger de disparition.

SOUVENT CETTE  
ACTIVITÉ DE  
CONSERVATION À  
LEURS PROPRES  
COÛTS.

**Surveillance de l'environnement**

Le chargement de contaminants dans l'environnement fait corps avec la vie industrialisée d'aujourd'hui. Les contaminants se retrouvent dans la chaîne alimentaire sauvage et s'amplifient souvent à chaque étape successive de la chaîne. Les animaux carnivores sont généralement porteurs des plus fortes charges de contaminants étant donné qu'ils se trouvent à l'extrémité de la chaîne. Les trappeurs recueillent et remettent souvent les carcasses de leurs captures, parfois en vertu d'une exigence réglementaire, mais souvent volontairement. Les prélèvements de tissus des carcasses servent à surveiller les niveaux de contaminants chez les diverses espèces qui sont particulièrement à risque. On demande aussi parfois aux trappeurs de prélever d'autres éléments de l'environnement, que ce soit dans l'air, le sol ou l'eau.

Par exemple :

***Les trappeurs de la Saskatchewan aident à surveiller les projets de valorisation de l'uranium***

Les trappeurs de la Saskatchewan ont participé à un Programme de surveillance de l'environnement avec le Groupe de travail de l'Athabasca, au nord de la Saskatchewan, en aidant à la surveillance environnementale des projets de valorisation de l'uranium. Trois compagnies d'uranium et sept communautés autochtones athabascanes ont conçu et mis en œuvre conjointement un programme communautaire de surveillance de l'environnement. Les trappeurs locaux ont fourni des échantillons de tissu musculaire d'orignaux, de caribous et de lynx. On a également prélevé des échantillons d'air, d'eau, de plantes et de poisson. Les chasseurs, les trappeurs et d'autres membres de la communauté ont aidé à recueillir ces échantillons.

**Planification de projets**

Vu leur longue expérience en nature et leur connaissance intime du terrain et de la faune de leur zone de piégeage, les trappeurs jouissent d'une position unique en vue de fournir des conseils pendant



l'étape de planification de divers projets de gestion et de développement des ressources. Leur participation au stade de la planification signifie que l'on tient compte de leurs intérêts en conservation, qui chevauchent ceux d'autres passionnés de plein air.

Par exemple :

### ***Les trappeurs de la C.-B. donnent des conseils au sujet des projets de développement***

La Colombie-Britannique, un refuge touristique, regorge de projets de développement. Le développement a toujours des répercussions sur les écosystèmes où il a lieu, mais il est possible de réduire ces conséquences grâce à une planification soigneuse. Les trappeurs de la C.-B. ont participé à plusieurs études sur les répercussions de projets ou préalables à la construction afin d'identifier ou de confirmer les besoins particuliers des espèces sauvages locales et d'aider à formuler des options soucieuses de la faune dans les secteurs que l'on prévoit aménager.

Les trappeurs travaillent étroitement avec les biologistes et les propriétaires de centres de villégiature afin de les aider à divers aspects de la planification de projets, notamment en :

- minimisant la suppression et le dérangement de l'habitat
- prévoyant les travaux de construction de manière à déranger le moins possible les cycles de vie de la faune
- établissant les itinéraires des sentiers de randonnée pédestre estivale de manière appropriée
- gérant les marcheurs et les possibilités d'observation de la faune
- interdisant ou réduisant les loisirs faisant appel au transport par hélicoptère et motorisé
- sensibilisant le public aux besoins de la faune pendant la construction
- réduisant les répercussions de la circulation routière de véhicules motorisés, par exemple, en réduisant la limite de vitesse sur les routes.

UNE GRANDE PARTIE DE CE

QUE NOUS SAVONS

AUJOURD'HUI

DES MALADIES ET DES

PARASITES CHEZ LES

ANIMAUX SAUVAGES

PROVIENT DE L'ANALYSE DES

CARCASSES QUE LES

TRAPPEURS ONT REMISES.

Ce genre de participation des trappeurs souligne l'importance de la faune et de ses habitats pour la durabilité à long terme des activités de villégiature. Une faune en santé vivant dans un habitat en santé accorde une valeur intrinsèque aux milieux de villégiature et offre un attrait esthétique aux utilisateurs de ces centres. La compréhension de la faune et de ses besoins dès le début d'un projet de développement permet de jeter les fondations d'une gestion adaptative. Des mesures correctrices peuvent être prises si un développement nuit à la faune ou à son habitat au-delà de ce qui est jugé acceptable.

### **Contrôle d'animaux nuisibles**

De nombreuses espèces d'animaux sauvages se sont adaptées à la présence des humains. Les coyotes s'attaquent aux animaux d'élevage. Les castors bouchent les voies d'eau des villes et inondent les routes avec leurs constructions. Les rats laveurs font leur nid bruyant dans les greniers. La plupart des gens aiment les animaux sauvages dans leur milieu naturel, mais ils deviennent moins tolérants lorsque leur propriété ou leur sécurité personnelle est menacée. On fait souvent appel aux trappeurs en tant qu'agents de contrôle lorsque la faune devient un problème. Ils connaissent bien les techniques adéquates de piégeage, de relocalisation et au besoin, d'élimination de ces animaux.

Par exemple :

### ***Les trappeurs ontariens fournissent de précieux services de contrôle***

Les trappeurs locaux constituent les principaux agents de contrôle lorsqu'il s'agit d'animaux nuisibles dans les municipalités rurales et urbaines, ainsi que sur les terres publiques et privées de l'Ontario. Qu'il



s'agisse d'écureuils, de rats laveurs, de castors, de rats musqués, d'opossums, de coyotes, de renards ou de mouffettes, les trappeurs ont ce qu'il faut pour s'occuper de ces animaux sans cruauté conformément au règlement provincial sur le piégeage. Grâce à ce service, les trappeurs ont protégé les récoltes de maïs, les vergers et les ruches d'abeilles; débouché les égouts municipaux, permis d'éviter les inondations de terres agricoles et de forêts ainsi que des routes et terrains municipaux et ont veillé à la sécurité des chemins de fer et des aéroports.

## Contrôle des parasites et des maladies

Une grande partie de ce que nous savons aujourd'hui au sujet des maladies et des parasites chez les animaux sauvages provient de l'analyse des carcasses que les trappeurs ont remises parce qu'ils avaient remarqué des anomalies. Dans certains territoires, il est obligatoire de remettre les carcasses de certaines espèces, mais de nombreux trappeurs le font volontairement. Sans cette aide, les programmes sur les maladies de la faune sauvage au Canada ne disposeraient pas de suffisamment de personnel pour effectuer la vaste collecte de carcasses nécessaire en vue de produire des résultats fiables. Les trappeurs peuvent aussi fournir des renseignements précis au sujet de l'endroit où l'animal affecté a été capturé, ce qui ajoute aux connaissances sur la gamme de maladies et de parasites et sur les voies de propagation. Les trappeurs participent également aux programmes de vaccination des animaux sauvages qui restreignent la transmission de certaines maladies infectieuses, comme la rage.

Par exemple :

### ***Les trappeurs du Nouveau-Brunswick aident à maîtriser la propagation de la rage***

Les trappeurs du Nouveau-Brunswick participent régulièrement aux programmes de contrôle et de surveillance des maladies dans leur province, comme le programme de contrôle du point d'infection (CPI) de la rage. À l'automne 2001, les trappeurs d'un bout à l'autre de la province se sont rendus dans la région de St. Stephen afin de mettre en œuvre le programme, qui consistait à capturer vivants et à vacciner les rats laveurs, mouffettes, chats domestiques sauvages, renards et autres espèces qui sont fréquemment porteuses du virus de la rage, à leur poser une étiquette d'oreille, puis à les relâcher. Plus de 500 animaux ont été soignés dans le cadre de ce projet. On espérait qu'en créant un " mur " d'animaux immunisés dans le périmètre extérieur de la région infectée, cela aiderait à contenir et à ralentir la propagation du virus chez les animaux sauvages. Tout semble indiquer que le programme de CPI de 2001 a réussi, car seulement trois cas confirmés de rage ont été signalés comparativement à plus de 60 au cours des deux années précédentes.

## Éducation/Formation

Pour devenir une société plus durable et accorder plus d'importance à la conservation, nous devons à la fois sensibiliser davantage le public et offrir des informations adéquates. Cela vaut particulièrement pour les industries qui partagent la terre avec les trappeurs, et pour les jeunes gens qui ont une manière nouvelle de voir les choses et pour les esprits avides d'apprendre de nouvelles façons de faire. Les trappeurs ont trouvé de nombreuses manières de partager leurs connaissances au sujet de la terre, de la conservation de la faune et des activités de piégeage avec d'autres dans le but de favoriser un comportement de conservation chez eux. Ils s'intéressent aussi à la formation de nouveaux trappeurs et à l'amélioration des compétences des trappeurs vétérans afin de s'assurer qu'ils connaissent les meilleures méthodes récentes de piégeage sans cruauté et de préparation des peaux de façon efficace.

LES TRAPPEURS DU  
NOUVEAU-  
BRUNSWICK  
PARTICIPENT  
RÉGULIÈREMENT AUX  
PROGRAMMES DE  
CONTRÔLE ET DE  
SURVEILLANCE DES  
MALADIES DANS LEUR  
PROVINCE.



Par exemple :

***Les trappeurs de l'Alberta offrent un atelier aux compagnies forestières***

Des trappeurs de l'Alberta ont fait des exposés sur place aux employés de la compagnie Weyerhaeuser, dans la région de Slave Lake, afin de les renseigner sur la gestion des terrains et des installations de piégeage. Les trappeurs ont accompagné les employés en marchant dans le bois et en leur expliquant ce qu'un trappeur observe. L'atelier qui suivait comprenait un présentoir de fourrures que pouvaient examiner les employés et une discussion au sujet de la coupe par blocs comme moyen d'amoindrir les répercussions de l'exploitation forestière sur les territoires de piégeage.

***Les trappeurs expliquent aux élèves le prélèvement des animaux à fourrure***

Les trappeurs de la Saskatchewan se joignent souvent aux agents de protection de la faune et aux biologistes de la faune afin de renseigner les jeunes au sujet de l'industrie de la fourrure dans leur province. Utilisant un exposé, intitulé " Fur Ever ", les trappeurs aident les élèves à comprendre que la gestion judicieuse de la faune inclut l'équilibre de l'habitat, la croissance de la population et la récolte. Les élèves apprennent aussi à comprendre comment l'animal s'adapte au climat ainsi que l'utilisation ancienne et moderne des vêtements en fourrure pour se protéger et s'isoler du froid. L'exposé comprend également un documentaire vidéo intitulé " Respect For The World We Live In ", ainsi que des échantillons de pièges sans cruauté et de fourrures comme la martre, l'hermine et le rat musqué. La Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrure du Nouveau-Brunswick a créé un programme d'enseignement destiné aux élèves de l'élémentaire, qui explique l'histoire du piégeage, les tendances de la population faunique et les problèmes liés à la surpopulation animale. Le Programme scolaire sur les animaux à fourrure peut être utilisé par les personnes ou par les écoles pour donner des cours sur les animaux à fourrure et sur le prélèvement et le piégeage de ces animaux. Il explique les avantages de ces activités, ainsi que le matériel utilisé. Les trousseaux scolaires contiennent une peau tannée de chacune des 13 espèces trappées au Nouveau-Brunswick.

## **Communications**

Les trappeurs ont une voix collective grâce à leurs bulletins et revues publiés par les divers organismes. Ces publications représentent un outil efficace en vue de tenir les trappeurs au courant des développements dans leur domaine et de promouvoir les principes de la conservation et du bien-être des animaux. Les organismes de trappeurs contribuent aussi à la distribution de documents de conservation préparés par d'autres groupes.

Par exemple :

***La fédération des trappeurs du Québec publie des informations sur la faune sauvage***

La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec publie des documents d'information au sujet de la gestion des animaux à fourrure et d'autres animaux sauvages (comme la martre, la loutre, le pygargue à tête blanche, le caribou de la Gaspésie). L'organisme publie aussi Le coureur du bois, une revue qui contient des articles de sensibilisation au sujet de la gestion des espèces. Le numéro de septembre 2002, par exemple, contenait des articles sur l'état des populations de loups gris au Québec et sur l'importance de la bonne gestion de ces populations.



## Activités de conservation dans les provinces et les territoires

La réglementation du piégeage relève principalement des provinces et des territoires. Les règlements stipulent les restrictions au sujet des activités de piégeage, comme les exigences de permis, les saisons d'ouverture, les quotas et les zones des territoires de piégeage. Toutes les compétences exigent maintenant que les trappeurs suivent un atelier afin d'obtenir un permis. Ces ateliers expliquent les concepts du piégeage durable, la conservation de l'habitat et les meilleures pratiques de piégeage, la préparation des peaux, ainsi que les exigences de l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté.

**La partie suivante du rapport énumère les espèces d'animaux à fourrure résidents dans chaque province et territoire et donne des exemples des types d'activités de conservation qui s'y déroulent.**





## Yukon

**Superficie du territoire :** 478 000 km carrés

**Organisme de trappeurs :** Yukon Trappers Association

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, l'écureuil, la belette, le loup, le carcajou



### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs remplissent volontairement un questionnaire sur le piégeage à chaque année. On procède à des études précises sur la présence et l'abondance de nouvelles espèces, comme la tique chez l'orignal ou l'étendue de l'aire des espèces existantes comme le cerf-mulet.
- Les trappeurs ont participé étroitement à des projets visant à réintroduire le lynx du Canada dans les états de New York et du Colorado, où il avait disparu. Les trappeurs formés en capture vivante ont pris toutes les précautions nécessaires afin de s'assurer que les animaux soient pris sans se blesser, ce qui aurait réduit leurs chances de survie dans leur nouvel habitat.
- Les trappeurs aident à la planification de la gestion de la faune aquatique et terrestre en participant à des conseils publics, partout dans la province et localement. Une bonne partie des renseignements de planification provient des connaissances traditionnelles ou locales des trappeurs de la région.
- Les trappeurs du Yukon participent à des études fauniques en aidant à la capture d'animaux vivants, en localisant les pistes, en retirant les étiquettes d'oreille et les colliers et en recueillant les carcasses pour les nécropsies et les études en laboratoire.
- Les trappeurs aident à protéger le troupeau de caribou de Chisana, menacé d'extinction, en contrôlant la prédation des loups (voir p. 9).
- Les trappeurs collaborent à des programmes de surveillance à terre afin d'aider à la collecte d'informations au sujet des populations locales. Ils participent, par exemple, au programme de surveillance de l'orignal dans la région de Mayo, entrepris en 2001 et échelonné sur trois ans. Les trappeurs et les chasseurs locaux prennent note des orignaux aperçus d'août à octobre. Le projet sera évalué en 2003–2004.
- Les trappeurs locaux aident à régler le problème des animaux sauvages nuisibles en utilisant des méthodes sans cruauté, tout en abordant les préoccupations en matière de sécurité publique.
- Un programme de formation en piégeage, certifié par le gouvernement, offre une formation à tous les trappeurs. Des trappeurs chevronnés donnent le cours, qui comprend des ateliers de perfectionnement où l'on explique les récents développements au chapitre des techniques de piégeage sans cruauté et de préparation des peaux.
- Les jeunes gens qui participent au camp pour les adolescents de la Yukon Fish and Game Association reçoivent une formation en piégeage, en survie dans le bois et à respecter la terre et les animaux. Des trappeurs aident à cette formation et font également des exposés dans les écoles au sujet du piégeage dans le contexte de l'utilisation durable des ressources et organisent des sorties éducatives dans certains territoires de piégeage.
- Les trappeurs du Yukon participent aux tests en nature de pièges dans le cadre du programme de recherche sur les pièges sans cruauté de l'Institut de la fourrure du Canada.



## Territoires du Nord-Ouest

**Superficie du territoire :** 1 171 900 km carrés

**Organismes de trappeurs :** Les trappeurs sont représentés aux Conseils des ressources renouvelables où les revendications territoriales ont été réglées. Des conseils ou organismes de chasseurs et de trappeurs existent là où les négociations concernant les revendications territoriales sont encore en cours.

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le bœuf musqué, le rat musqué, la loutre, l'écureuil, la belette, le loup, le carcajou

### Contributions à la conservation de la faune

• Les trappeurs ont joué un rôle important en vue de recueillir des données de base sur la faune afin de comprendre les répercussions environnementales du projet proposé de pipeline de la vallée de la Mackenzie. Ils fournissent des connaissances traditionnelles et de l'expérience au sujet des importants secteurs de végétation et des habitats et des répercussions potentielles du développement sur la terre et les ressources fauniques. Les trappeurs ont participé étroitement à l'élaboration d'un plan de coopération pour le pipeline, en collaborant avec plusieurs organismes nationaux et régionaux concernés par ce projet.

• Les agents de protection de la faune et les biologistes travaillent ensemble avec les trappeurs à des projets de recherche sur certaines espèces d'animaux sauvages. Ils fournissent, par exemple, des informations pour un projet sur le carcajou qui vise à établir la distribution de cet animal et la superficie de son domaine vital, les emplacements de mise bas et la fidélité à ces emplacements et le taux de reproduction, et à documenter l'intensité, la composition et les emplacements de récolte. Ils fournissent notamment des échantillons de poil et de cuir pour les études d'ADN afin d'aider à déterminer d'où proviennent les carcajous suivis ainsi que leur état de santé.

• Les trappeurs des T.-N.-O. participent aux études sur les populations de martres (voir p. 6).

• Les trappeurs ont fait partie intégrante d'un plan de gestion conjointe pour les ours bruns de la région de l'établissement d'Inuvialuit dans le Territoire du Yukon. Ce plan à plusieurs partenaires, mené de 1997 à 2002, a éclairci le statut de l'ours brun dans la région et mis en œuvre des principes de gestion et des buts afin de gérer avec succès cette population d'ours pendant une période de cinq ans.

• Un questionnaire annuel sur la conservation de la faune permet aux trappeurs de fournir des renseignements précieux tirés de leur expérience en piégeage. Ce questionnaire aide à broser un tableau précis de la population faunique du territoire.

• Les trappeurs remettent des carcasses d'animaux sauvages aux chercheurs pour qu'ils les étudient et ils indiquent le lieu et la période où les animaux ont été capturés.

• Les trappeurs expérimentés donnent aux nouveaux trappeurs des ateliers de formation sur le piégeage, par le biais d'un programme administré par le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.



## Nunavut

**Superficie du territoire :** 2 000 000 km carrés

**Organismes de trappeurs :** Kitikmeot Hunters and Trappers Organization, Qikiqtaaluk Hunters and Trappers Organization, Kivalliq Hunters and Trappers Organization et Kugluktuk Hunters and Trappers Organization

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le coyote, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le bœuf musqué, le rat musqué, la belette, le loup, le carcajou



### Contributions à la conservation de la faune

• Les trappeurs possèdent de riches connaissances écologiques, qu'ils partagent avec divers projets Qaujimajatuqangit (connaissances traditionnelles) (voir p. 6). En voici deux exemples :

• Le projet Tuktu et Nogak, une idée de la Kugluktuk Angoniatit Association, qui a débuté en 1996. Il s'agit d'un effort communautaire en vue de recueillir et d'archiver les connaissances traditionnelles au sujet du piégeage, de la chasse et de la vie en forêt. Ce projet a créé une vaste base d'information pour la région Kitikmeot du Nunavut.

• L'étude Naonayaotit de 2001, commandée au nom de la Kugluktuk Hunters and Trappers Association.

• Des photos, des transcriptions et des bandes recueillies dans le cadre des projets sont remises

aux participants des projets de connaissances traditionnelles et ils partagent ces informations avec d'autres. Certains participants aux études, par exemple, ont apporté leurs bandes dans les écoles locales afin qu'elles soient intégrées aux programmes d'enseignement.

• Les trappeurs participent aux études qui appuient l'attribution et la gestion de la faune aquatique et terrestre. Ils ont, par exemple, fourni des chiffres au sujet de leurs récoltes dans le cadre de l'Étude sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut (ÉRRFN), qui constituait le programme de collecte de données le plus important et le plus complexe effectué à ce jour au Canada. Cette étude portait sur le caribou, l'ours polaire et le phoque. Les données de l'étude ont servi à maintenir des quantités suffisantes de populations fauniques particulières et à évaluer la valeur économique de la nourriture fournie par les animaux récoltés.



## Colombie-Britannique

**Superficie de la province :** 952 300 km carrés

**Organismes de trappeurs :** B.C. Trappers Association et membres locaux

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le lynx roux, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, l'opossum, la loutre, le raton laveur, l'écureuil, la mouffette, le loup, la belette, le carcajou

### Contributions à la conservation de la faune

• Les trappeurs fournissent au gouvernement de la C.-B. des renseignements annuels sur la conservation de la faune, par l'entremise d'un questionnaire qui comprend les connaissances des trappeurs au sujet des principales tendances entourant l'abondance des animaux à fourrure, l'habitat, les proies et d'autres sources de nourriture.

• De nombreux trappeurs de la C.-B. collaborent avec d'autres organismes, comme le B.C. Wildlife Federation Land Use Committee et l'organisme provincial responsable de la faune. Cette collaboration porte principalement sur l'établissement de zones qui assurent la gestion des ressources fragiles pour la faune.

• De nombreux membres de l'association provinciale de trappeurs occupent des postes de dirigeants au sein d'autres groupes de conservation comme Canards Illimités, la Rocky Mountain Elk Foundation, la Foundation for North American Wild Sheep, la B.C. Wildlife Federation et des clubs sportifs locaux.

• Certains trappeurs ont participé à la préparation et à la présentation de mémoires à divers groupes d'exploitation forestière au sujet du nouveau Code d'exploitation forestière, proposé pour les forêts de la C.-B. Les trappeurs de dix communautés différentes ont témoigné devant des groupes locaux de foresterie, faisant valoir le point de vue des trappeurs en ce qui a trait à la gestion forestière.

• Au fil des ans, les trappeurs locaux ont procédé aux essais en nature de pièges pour le loup, le

coyote et le lynx du Canada, dans le cadre du programme de recherche sur les pièges de l'Institut de la fourrure du Canada.

• Les trappeurs contribuent de façon considérable à l'Habitat Conservation Trust Fund en versant les droits liés aux permis de piégeage et à tous les autres permis requis pour effectuer leur travail.

• Les trappeurs de la C.-B. participent au Plan de gestion des terres et des ressources de Dawson Creek, du ministère de la Gestion des ressources durables de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'un programme de grande portée en ce qu'il traite de la gestion des terres et des ressources, incluant les animaux à fourrure, dans les parcs provinciaux et en milieu forestier.

• De nombreux trappeurs locaux font des exposés dans les écoles primaires de leur région. Ils expliquent le mode de vie du piégeage et fournissent également des informations sur la faune et les habitats. Les trappeurs de la C.-B. ont commandité la création d'un documentaire vidéo intitulé People and Wildlife, qu'utilisent les écoles intermédiaires de la C.-B. Ils montrent également des échantillons de fourrures.

• La B.C. Trappers' Association aide le ministère de la Protection de l'eau, des terres et de l'air de la C.-B. à offrir le Programme de formation des trappeurs.

• Certains trappeurs contribuent au rétablissement de l'habitat (voir p. 8) et à la planification des développements (voir p. 10).



## Alberta

**Superficie de la province :** 661 190 km carrés

**Organisme de trappeurs :** Alberta Trappers Association

**Animaux à fourrure résidents :** le blaireau, l'ours, le castor, le lynx roux, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, l'écureuil roux, la mouffette, la belette, le loup, le carcajou



### Contributions à la conservation de la faune

- L'Alberta Trappers Association est membre fondateur de l'Alberta Conservation Association, qui appuie et finance les projets et les programmes liés à la faune terrestre et aquatique cherchant à inverser ou à stopper, à court terme, la réduction des aires de distribution ou du nombre d'espèces données. L'objectif à long terme de ces projets et programmes consiste à amener les ressources naturelles biologiques de l'Alberta à un statut de conservation favorable.
- L'Alberta Trappers Association a mené un sondage auprès des municipalités au sujet des activités de contrôle des dommages causés par les animaux sauvages. Ce sondage a pour but d'encourager les municipalités à collaborer avec les trappeurs afin d'améliorer la sécurité publique en retirant les animaux nuisibles grâce à des techniques sans cruauté.
- Les trappeurs ont contribué à une autre étude provinciale des loups sur les territoires de caribous dans le centre-ouest de l'Alberta. On a tracé des cartes des meutes de loups présentes en suivant les pistes dans la neige par surveillance aérienne, et on a utilisé un hélicoptère pour la capture aérienne et le marquage. On a observé, pendant 10 jours, le comportement de chasse de quatre meutes de loups afin de connaître l'influence de la structure du paysage sur les types de mise à mort.
- Les trappeurs contribuent à un fonds en fiducie pour le piégeage sans cruauté, par le biais des droits versés pour les permis de piégeage et de commerçant de fourrures. Le fonds sert à la formation des trappeurs et à l'éducation du public, ainsi qu'à appuyer la recherche en vue de

mettre au point de nouveaux pièges et d'aider les trappeurs à obtenir de nouveaux pièges.

- Les compagnies forestières consultent les trappeurs afin d'atténuer les répercussions de l'exploitation forestière sur les animaux à fourrure et les activités de piégeage. Les forêts sont souvent gérées par l'entremise d'ententes de gestion forestière (EGF). Les trappeurs ont leur mot à dire au sujet de la gestion des forêts en siégeant aux comités de consultation publique qui relèvent de ces ententes. De plus, on offre aux trappeurs, par le biais d'un processus d'avis, la possibilité de travailler avec les planificateurs de l'exploitation forestière en vue d'identifier les routes, les sentiers, les camps de trappe et d'autres secteurs dont les plans d'exploitation devraient tenir compte. Les compagnies forestières sont conscientes que le piégeage constitue un mode de vie et une nécessité économique pour les trappeurs et le considèrent en tant qu'un des plus importants moyens de subsistance liés à la forêt.
- Des cours standards sur le piégeage et la conservation ont lieu en Alberta à l'automne et en hiver. Les participants reçoivent de l'information sur les techniques de piégeage sans cruauté, le règlement de gestion des animaux à fourrure, la préparation et la commercialisation des fourrures. Des apprêteurs de fourrure expérimentés leur fournissent des instructions sur la qualité et le classement des peaux.
- Les élèves de l'Alberta suivent des cours sur le commerce de la fourrure et les castors. Les trappeurs font de nombreux exposés dans les écoles afin d'expliquer leurs activités et le lien étroit qui existe entre eux et l'environnement.



## Saskatchewan

**Superficie de la province :** 651 900 km carrés

**Organismes de trappeurs :** Saskatchewan Trappers Association, Northern Saskatchewan Trappers Association

**Animaux à fourrure résidents :** le blaireau, l'ours, le castor, le lynx roux, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, la mouffette, l'écureuil, la belette, le loup, le carcajou

### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs de la Nation crie de James Smith ont collaboré avec le personnel provincial de la faune au Programme de gestion de l'accès aux chemins forestiers, créé en vue de protéger les forêts. Les aînés et les trappeurs ont été interviewés au sujet des sentiers et des camps, des sites sacrés, des lieux de cueillette de plantes médicinales et de petits fruits, des terrains de chasse et de piégeage. Un rapport sur l'utilisation traditionnelle des terres a été préparé à l'aide d'observations de la population locale, et des séminaires ont été organisés pour expliquer au public et aux autres utilisateurs forestiers que la forêt a besoin de repousser et qu'il faut préserver les habitats fauniques.
- Les trappeurs ont participé à un programme de surveillance environnementale avec le Groupe de travail de l'Athabasca, au nord de la Saskatchewan (voir p. 9).
- Les trappeurs de la Saskatchewan ont participé à deux projets distincts relevant de l'Initiative des communautés durables, de Ressources naturelles Canada. Le North West Saskatchewan Métis Council et un groupe de planification de l'utilisation des terres de l'Athabasca ont formé des gens de la région en vue de recueillir des informations au sujet des utilisations traditionnelles des terres. Ces renseignements ont servi à appuyer la gestion des ressources naturelles dans la région. La Northern Saskatchewan Trappers Association a organisé un symposium afin de discuter de l'utilisation des informations géographiques et des systèmes de positionnement global pour cartographier et archiver ce type de renseignements.

- Les trappeurs contribuent au Prairie Conservation Action Plan par le biais des droits de permis de piégeage qu'ils versent au Fish and Wildlife Development Fund.
- Les trappeurs locaux travaillent étroitement avec la Saskatchewan Wildlife Federation, appuyant le principe à l'effet que la chasse, le piégeage et la pêche sont responsables des composantes de l'utilisation durable des ressources fauniques.
- Des membres qualifiés des associations de trappeurs de la Saskatchewan collaborent avec l'Institut de la fourrure du Canada afin de donner des cours aux nouveaux trappeurs. Les associations commanditent aussi des concours pour les jeunes trappeurs, qui portent sur l'installation de petits pièges, l'écorchage et la préparation de peaux. On leur offre aussi une formation au sujet du piégeage sans cruauté, conformément aux normes internationales.
- Les trappeurs consacrent souvent du temps afin de promouvoir le programme Fur Ever, destiné à renseigner les jeunes au sujet de l'industrie de la fourrure de la Saskatchewan (voir p. 12). La Saskatchewan Trappers Association a préparé une trousse d'information qui comprend des peaux tannées qu'elle présente aux écoles, aux groupes de Cub et de Scouts, aux activités reliées à la conservation de la faune, aux expositions de sports et de loisirs et autres événements. Les trappeurs se rendent aussi dans les écoles afin de fournir des commentaires au sujet de l'unité du programme d'études élémentaires qui porte sur la chasse, le piégeage et la pêche.



## Manitoba

**Superficie de la province :** 650 000 km carrés

**Organismes de trappeurs :** Manitoba Trappers Association, les conseils de fourrure locaux et des organismes locaux indépendants

**Animaux à fourrure résidents :** le blaireau, l'ours, le castor, le lynx roux, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, l'écureuil, la belette, le loup, le carcajou



### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs du Manitoba surveillent et trappent selon les quotas saisonniers réglementés, conformément au règlement provincial. Ils respectent le développement durable et croient qu'il faut protéger les populations d'animaux à fourrure des cycles extrêmes d'explosion et de creux. Cela donne des populations stables d'animaux en santé, en équilibre avec la capacité de support biologique de leurs écosystèmes et la capacité de support culturel acceptée par le public.
- Le Projet d'inventaire des terrains de piégeage de la Forêt modèle du Manitoba a été mené en partenariat avec la Manitoba Trappers Association et la Tembec-Pine Falls Operation. Les trappeurs ont fourni de l'information au sujet des terrains de piégeage et leur opinion sur les répercussions de la gestion forestière dans les secteurs de grande valeur, afin de faciliter la planification des activités forestières. Les trappeurs du Manitoba participent présentement, avec le ministère de la Faune provincial et les compagnies forestières, à l'élaboration d'un programme de collecte de données sur les animaux à fourrure qui s'appliquera à tous les secteurs boisés du Manitoba devant faire l'objet d'une récolte de bois. Les renseignements recueillis aideront à atténuer les conséquences de l'exploitation forestière sur les activités de piégeage.
- Les animaux vivants, nécessaires aux projets de relocalisation des animaux, sont fournis par les trappeurs. Les trappeurs du Manitoba ont effectué, par exemple, des activités de capture vivante pour la relocalisation de la martre au parc provincial de Turtle Mountain, de 1987 à 1990 (voir p. 8).
- Les trappeurs font valoir leurs intérêts en siégeant aux comités de gestion des ressources de la province. Ils avertissent aussi régulièrement Manitoba Conservation des problèmes d'incidence environnementale causés par d'autres utilisateurs de ressources.
- Les trappeurs participent aux inventaires et aident à la mise en œuvre et la surveillance des projets de recherche liés aux animaux à fourrure.
- Le programme de recherche sur les pièges de l'Institut de la fourrure du Canada se fie aux trappeurs pour la mise à l'essai sur le terrain des conceptions de pièges.
- On fait souvent appel aux trappeurs lorsqu'il faut retirer des animaux comme l'ours noir ou le castor qui posent des problèmes ou s'il faut contrôler la prédation du bétail.
- La Manitoba Trappers Association offre un programme dans les écoles en vue de promouvoir l'industrie du commerce de la fourrure, la conservation des animaux à fourrure et l'importance du piégeage pour la gestion de la faune. Elle offre également des ateliers de piégeage, dans le cadre du programme obligatoire de formation des trappeurs, et fournit des ateliers de perfectionnement aux trappeurs chevronnés au sujet des techniques de piégeage sans cruauté et de préparation des peaux.
- Le Whiteshell Trappers Fur Council exploite le Musée du trappeur et un programme de sensibilisation du public au parc provincial de Whiteshell.



## Ontario

**Superficie de la province :** 1 068 580 km carrés

**Organismes de trappeurs :** Ontario Fur Managers Federation, Treaty #3 Trapping Resource Centre, Nishnawbe Aski Nation Harvesters Association et environ 120 conseils de fourrure de districts

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, la mouffette, l'écureuil, la belette, le loup, le carcajou

### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs locaux aident le personnel de la faune provinciale comme principaux agents de contrôle de la propagation de la rage chez les populations d'animaux sauvages comme le renard et le raton laveur, par le biais du piégeage et des programmes de répartition au sol des appâts contenant le vaccin et " capturer-vacciner-relâcher ".
- Les autorités provinciales de la faune reçoivent de précieux renseignements des trappeurs au sujet des animaux à fourrure et d'autres espèces. Les trappeurs fournissent également des carcasses afin d'aider à surveiller les maladies comme celles causées par le virus du Nil occidental, et les conditions environnementales comme la contamination au mercure.
- Les trappeurs locaux fournissent de la nourriture pour les carnivores en laissant des carcasses dans le bois. Ainsi, il n'y a pas de perte lorsque les animaux à fourrure sont capturés pour leur fourrure.
- Les trappeurs de l'Ontario constituent les principaux agents de contrôle des animaux qui posent des problèmes (voir p. 10). Ils ont aidé à élaborer une entente permanente avec certaines municipalités du nord de l'Ontario pour le contrôle des ours noirs. Ils travaillent également avec les fermiers afin de réduire la prédation qui menace leur bétail.
- Les trappeurs participent à l'essai en nature de nouveaux prototypes de pièges, dans le cadre de la recherche sur les pièges sans cruauté menée par l'Institut de la fourrure du Canada. Ils appuient

également le programme de tests sur les pièges de Vegreville, Alberta.

- Le Conseil des trappeurs du district d'Aylmer offre des programmes d'enseignement aux jeunes qui traitent de la réhabilitation des cours d'eau, de camping hivernal (survie et cuisine en nature), des nichoirs, des études sur le réseau trophique, de la gestion des ressources naturelles, de l'étude des mammifères, des oiseaux et des poissons.
- Les trappeurs capturent des animaux vivants qui seront relocalisés afin de réhabiliter divers habitats.
- L'établissement de frayères aide à maintenir la santé de l'écosystème en conservant la diversité des populations de poisson. Les trappeurs ont travaillé à cette entreprise avec le personnel provincial de la faune afin de s'assurer que les lacs et les cours d'eau sont bien peuplés de poisson.
- L'Ontario Fur Managers Federation offre le cours sur la récolte, la gestion et la conservation de la fourrure de la province. Elle tient également les trappeurs au courant des développements en matière de règlements, de conservation et de marchés par le biais de sa revue et d'une version en CD-Rom de " La gestion et la conservation des animaux à fourrure sauvages en Amérique du Nord ". Les trappeurs de nombreuses communautés font des exposés aux élèves d'écoles élémentaires au sujet du piégeage, de la vie sur le terrain de piégeage et du rôle du trappeur pour la gestion de la faune. Ils font aussi des exposés devant les conseils municipaux, les clubs de naturalistes de terrain et d'autres groupes.



## Québec

**Superficie de la province :** 1 250 000 km carrés

**Organismes :** la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec, qui comprend 13 associations régionales et l'Association des trappeurs cris

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le coyote, le pékan, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, la mouffette, l'écureuil, la belette, le loup



### Contributions à la conservation de la faune

• À chaque année, les trappeurs fournissent des informations sur leurs activités de piégeage, comme le nombre de captures et la région où les animaux ont été prélevés. On effectue des prélèvements biologiques afin de déterminer la santé d'une population. Les trappeurs locaux utilisent les informations des unités de gestion afin de surveiller les populations d'animaux à fourrure.

• Les trappeurs aident le Forest Stewardship Council of Canada à élaborer des normes pour la forêt boréale, afin de s'assurer que l'on tient compte des questions de gestion de la faune pour la planification de la gestion des forêts.

• Les trappeurs locaux ont participé au processus décisionnel entourant la stratégie d'utilisation des terres protégées adoptée par le gouvernement du Québec, qui a mené à la création de zones d'exploitation contrôlées au Québec. On encourage les utilisateurs de ces zones à pratiquer la conservation et l'utilisation durable en évaluant les récoltes potentielles et en établissant des quotas.

• La Société de la faune et des parcs a établi le but à long terme suivant dans son plan stratégique de 2002-2004 : " Optimiser le développement de la faune en tenant compte du développement durable, afin de promouvoir le développement économique régional ". Les trappeurs du Québec prendront part à ce projet de collaboration.

• Les trappeurs locaux investissent une partie de leur revenu dans la recherche et le développement de pièges

sans cruauté.

• Depuis l'automne 2001, les trappeurs ont recueilli des données sur diverses espèces menacées au Québec. La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec a publié un document que les trappeurs peuvent utiliser afin de signaler leurs observations en forêt au sujet de ces espèces.

• Les biologistes provinciaux apprécient l'aide des trappeurs à plusieurs projets de recherche, dont celui sur la contamination à la dioxine du vison et sur la chronologie de la reproduction du rat musqué.

• Les trappeurs participent activement au contrôle des coyotes, dans le cadre du plan de rétablissement du cerf de Virginie dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ils ont aussi pris part au plan de rétablissement du caribou de la Gaspésie.

• Le programme provincial de formation des trappeurs est administré par des trappeurs, en collaboration avec le gouvernement provincial et l'Institut de la fourrure du Canada. Les trappeurs doivent suivre le cours de piégeage intitulé " Piégeage et gestion des animaux à fourrure ".

• La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec publie des documents d'information qui appuient la gestion de la faune et sensibilisent le public (voir p. 12). Son projet d'éducation jeunesse, destiné aux élèves du primaire, fournit des renseignements sur le piégeage et l'utilisation de la forêt.



## Nouveau-Brunswick

**Superficie de la province :** 73 500 km carrés

**Organismes de trappeurs :** La Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrure du Nouveau-Brunswick, qui comprend plusieurs conseils de piégeage locaux

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le lynx roux, le coyote, le pékan, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, le renard, la mouffette, l'écureuil, la belette

### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs fournissent des informations sur les populations d'animaux à fourrure en contribuant au Rapport annuel sur la récolte des animaux à fourrure au Nouveau-Brunswick et en remplissant le Questionnaire du trappeur.
- Les biologistes de la faune provinciaux comptent sur les trappeurs pour les aider à effectuer les inventaires des pistes dans la neige, afin de déterminer la distribution et l'habitat des espèces comme la martre et le vison.
- Les trappeurs prennent part aux programmes de contrôle et de surveillance des maladies, comme le programme de contrôle du point d'infection de la rage (voir p. 11).
- En 1984-1985, les trappeurs ont travaillé avec le Service canadien de la faune et ils ont réintroduit avec succès la martre d'Amérique. Vingt-cinq martres ont été relâchées et suivies à l'aide de dispositifs de radiotélémetrie et de pistage hivernal, et 19 d'entre elles ont ensuite été localisées dans le parc et la région environnante. La technique révolutionnaire de la télémétrie par satellite est devenue un outil de plus en plus efficace pour localiser les espèces à risque, et aide les scientifiques à déterminer, avec l'aide de trappeurs, leurs déplacements sur une échelle hémisphérique.
- En 1986, 20 martres (neuf femelles et 11 mâles) ont été capturées vivantes par des trappeurs locaux au nord du Nouveau-Brunswick afin de les introduire au parc national Kejimikujik, en Nouvelle-Écosse.
- Les trappeurs ont participé à une étude visant à déterminer la charge et la distribution de

parasites chez certains animaux à fourrure, comme la gale chez le coyote, le renard et le loup.

- Les trappeurs participent à un conseil de la faune, établi en 1997, par le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick. Ce conseil compte également des Autochtones, des naturalistes, des pourvoyeurs, des pêcheurs à la ligne, des chasseurs et des représentants du milieu de l'enseignement et des affaires. Il administre un fonds de fiducie pour la faune et fournit des conseils et des recommandations concernant les questions litigieuses et les nouvelles initiatives liées à la faune. Le fonds de fiducie pour la faune, qui sert à appuyer les projets de conservation de la faune, reçoit de l'argent par le biais des frais additionnels aux permis de chasse, de piégeage et de pêche à la ligne, et par les dons, les legs et la vente de produits spéciaux reliés à la faune et à la conservation.
- La Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrure du Nouveau-Brunswick a créé un programme d'exposés destiné au niveau élémentaire, appelé le Programme scolaire sur les animaux à fourrure (voir p.12).
- La Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrure du Nouveau-Brunswick aide à fournir le programme de formation des trappeurs du Nouveau-Brunswick, qui est coordonné par le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie. Les trappeurs locaux s'engagent à utiliser les pièges sans cruauté certifiés à mesure qu'ils deviennent disponibles et veillent à ce que les nouveaux trappeurs reçoivent une formation au sujet de ces pièges.



## Nouvelle-Écosse

**Superficie de la province :** 55 000 km carrés

**Organismes de trappeurs :** Trappers Association of Nova Scotia

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le lynx roux, le coyote, le pékan, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, le renard roux, l'écureuil roux, la mouffette, la belette



### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs fournissent des informations sur la conservation de la faune par le biais d'un questionnaire sur les tendances de l'abondance des animaux à fourrure, les changements de l'habitat, les proies et les sources de nourriture.
- Les animaux à fourrure vivants sont nécessaires pour plusieurs projets. Les trappeurs ont capturé des pékans vivants pour un projet de relocalisation en Nouvelle-Écosse, des lynx roux pour une étude de télémétrie en vue de déterminer les aires de distribution et des martres pour leur relocalisation du Nouveau-Brunswick au parc national Kejimikujik, en Nouvelle-Écosse.
- Les trappeurs ont participé au programme de tests d'ADN sur les martres (voir p. 7).
- L'Institut de la fourrure du Canada mène une recherche sur les pièges sans cruauté, qui comprend des tests sur le terrain effectués par les trappeurs de la Nouvelle-Écosse sur des pièges à coyote, à lynx roux et à raton laveur. Les trappeurs ont aussi fourni des animaux pour les programmes de l'Institut de la fourrure du Canada en Alberta, en ce qui a trait à la recherche sur les pièges sans cruauté.
- Les trappeurs évaluent l'habitat du pékan afin de veiller à ce qu'il y ait une source continue de tous les éléments nécessaires pour une saine population de pékans.
- Les trappeurs fournissent souvent les services de contrôle des animaux qui posent des problèmes. Ils peuvent par exemple, enlever les prédateurs comme l'ours noir et d'autres animaux qui posent des problèmes comme le castor. Ils peuvent aussi enlever les animaux sauvages et exotiques.

- Les ratons laveurs posent un risque de transmission de la rage chez les humains lorsqu'ils pénètrent dans les zones urbaines. Les trappeurs participent au piégeage des ratons laveurs, et s'assurent que les animaux domestiques ne sont pas capturés accidentellement au lieu de l'animal ciblé en créant notamment des pièges à l'épreuve des chiens.
- Les trappeurs recueillent et remettent les carcasses afin d'évaluer la contamination au mercure chez les animaux à fourrure semi-aquatiques. Cela aide le gouvernement à surveiller les niveaux de mercure dans les eaux provinciales et chez les populations animales, qui ont des répercussions sur la santé humaine.
- Les renseignements sur les captures de loutres sont importants pour l'étude sur l'utilisation de l'habitat de la loutre et l'écologie alimentaire. Les trappeurs fournissent ces renseignements et remettent également les carcasses. Celles-ci servent à étudier les contenus stomacaux, ce qui permet de mieux comprendre les habitudes alimentaires de cette espèce. On étudie aussi les niveaux de mercure dans les tissus.
- Les trappeurs fournissent également des renseignements sur la récolte et des informations biologiques concernant le lynx roux et le coyote en participant à la collecte obligatoire des carcasses de ces espèces. Ces informations servent aux études sur les populations de chevreuil et de coyote et sur les répercussions de l'exploitation forestière dans diverses régions de la Nouvelle-Écosse.
- La Nova Scotia Trappers Association offre un atelier sur la conservation de la martre et publie un bulletin, promouvant la gestion de la conservation. Les trappeurs appuient l'éducation du public en faisant des visites dans les écoles et en participant à des expositions.



## Île-du-Prince-Édouard

**Superficie de la province:** 5 660 km carrés

**Organisme de trappeurs :** Prince Edward Island Trappers Association

**Animaux à fourrure résidents :** le castor, le coyote, le renard, le vison, le rat musqué, le raton laveur, l'écureuil roux, la mouffette, la belette

### Contributions à la conservation de la faune

- Les pêcheurs à la ligne, les chasseurs et les trappeurs détenteurs de permis contribuent une fois l'an au Prince Edward Island Wildlife Conservation Fund. Ce fonds a été créé en 1998 comme entreprise de coopération afin d'aider les groupes non gouvernementaux de conservation de la faune de l'Î.-P.-É. dans leur travail. Les sommes amassées sont affectées par le ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement à des projets de conservation de la faune, sur la recommandation d'un comité consultatif après examen des demandes reçues.
- Les trappeurs offrent leur aide afin de régler le problème des animaux sauvages qui posent des problèmes. Les insulaires composent un numéro sans frais, administré par la division du Poisson et de la Faune, afin de signaler leurs préoccupations au sujet d'animaux sauvages qui posent des problèmes, comme les coyotes, les ratons laveurs, les mouffettes ou les renards, ou pour signaler des animaux sauvages blessés. Les trappeurs locaux fournissent des conseils sur la meilleure façon de régler ces problèmes. Au besoin, ils examineront la question plus en profondeur et remédieront à la situation, parfois avec la collaboration des travailleurs de la faune provinciaux.
- Le personnel du gouvernement provincial fait appel aux trappeurs afin de faire le suivi des plaintes au sujet des animaux sauvages et de fournir au public des informations et des conseils par écrit concernant la faune nuisible.

- Les trappeurs participent étroitement à l'évaluation de l'habitat et des populations d'animaux sauvages de la province (voir p. 7)
- Les inventaires de récolte de gibier et d'animaux à fourrure sauvages dépendent de la participation des trappeurs, qui recommandent des changements au règlement en vue de maintenir des populations en santé, d'après les inventaires, le baguage, et les données de récolte.
- Les trappeurs fournissent des conseils aux gens qui gardent des animaux sauvages en captivité et au sujet de l'exportation d'animaux sauvages de la province et de l'importation de tels animaux.
- Les membres de la P.E.I. Trappers Association ont participé à un programme de surveillance de la survie et des déplacements de castors sur l'île, une fois capturés, relocalisés et relâchés. Ce programme a été entrepris en raison de la surpopulation de castors dans certaines régions.
- La P.E.I. Trappers Association a confié au ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement le contrat pour la fourniture du programme de formation sur le piégeage. Ce programme comprend des cours de niveau débutant et avancé destinés aux trappeurs expérimentés. Les trappeurs de l'Île-du-Prince-Édouard, s'engagent, en collaboration avec l'Institut de la fourrure du Canada, à leur fournir une formation sur l'utilisation de pièges sans cruauté.



## Terre-Neuve et Labrador

**Superficie de la province :** Labrador, 294 300 km carrés  
Terre-Neuve, III 400 km carrés;  
Total, 405 700 km carrés

**Organisme de trappeurs :** Newfoundland and Labrador  
Trappers Association

**Animaux à fourrure résidents :** l'ours, le castor, le coyote, le renard, le lynx du Canada, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, la martre d'Amérique, l'écureuil, la belette, le loup



### Contributions à la conservation de la faune

- Les trappeurs de Terre-Neuve et du Labrador fournissent, au ministère de la faune provincial, des informations annuelles au sujet de l'abondance des animaux à fourrure et des efforts de piégeage.
- Ils fournissent, au besoin, des carcasses d'animaux pour les prélèvements d'ADN sur le lynx du Canada et le loup.
- Ils ont fait l'essai de boîtes à piège flottantes pour le vison, en collaboration avec l'Institut de la fourrure du Canada et d'autres partenaires, en vue de réduire le piégeage accidentel de la martre d'Amérique (population de Terre-Neuve), une espèce menacée d'extinction (voir p. 9).
- Les trappeurs fournissent des informations en conservation de la faune sur la distribution, l'habitat et la santé de la population de la martre d'Amérique, du lynx du Canada et du castor.
- Les trappeurs fournissent des renseignements sur le prélèvement de lynx du Canada et de coyotes et des spécimens biologiques par le biais de la collecte obligatoire de carcasses.
- Les trappeurs remettent également volontairement des carcasses de loutres qui fournissent des renseignements sur le prélèvement ainsi que des spécimens biologiques.

Ces informations aident les biologistes de la faune à faire le suivi des tendances des populations et de l'habitat de cette espèce.

- Les trappeurs participent à l'établissement des cartes et au marquage d'animaux pour les études sur les territoires et l'habitat.
- Les castors s'aventurent souvent en régions urbaines. Les trappeurs contribuent à les relocaliser afin de prévenir les dommages aux routes et aux égouts.
- Les trappeurs participent au programme d'éducation permanente et de bonne intendance destiné aux utilisateurs de ressources de la région centrale de Terre-Neuve en ce qui a trait à la martre d'Amérique (population de Terre-Neuve), une espèce menacée.
- Un bulletin destiné aux trappeurs est publié régulièrement afin de promouvoir la conservation, le piégeage sans cruauté et la préparation adéquate des peaux.
- Les trappeurs organisent des programmes permanents d'information publique, incluant des visites dans les écoles et aux groupes de Scouts et des entrevues avec les médias.

**Nous tenons à remercier tous ceux qui ont fourni des informations au sujet des nombreux projets décrits dans ce rapport. Pour plus de renseignements à propos de projets en particulier, prière de communiquer avec l'Institut de la fourrure du Canada à [info@fur.ca](mailto:info@fur.ca) ou avec les organismes énumérés plus bas.**

#### **Yukon**

Yukon Trappers Association – Tél. : 867-667-7091,  
Télec. : 867-667-7330;  
Department of Environment – Tél. : 867-667-5652,  
Télec. : 867-393-6213,  
[www.environmentyukon.gov.yk.ca/main/index.shtml](http://www.environmentyukon.gov.yk.ca/main/index.shtml)

#### **Territoires du Nord-Ouest**

Department of Resources, Wildlife and Economic  
Development – Tél. : 867-920-6389,  
Télec. : 867- 873-0638, [www.gov.nt.ca/RWED/index.html](http://www.gov.nt.ca/RWED/index.html)

#### **Nunavut**

Wildlife Management Board – Tél. : 867-979-6962,  
Télec. : 867-979-7785, [www.nwmb.com](http://www.nwmb.com);  
Ministère du développement durable  
Tél. : 867-975-5925, Téléc. : 867-975-5980,  
[www.gov.nu.ca/sd.htm](http://www.gov.nu.ca/sd.htm)

#### **Colombie-Britannique**

B.C. Trappers Association – Tél. : 250-881-1222,  
Télec. : 250-953-6586, [www.bctrappers.bc.ca](http://www.bctrappers.bc.ca);  
Ministry of Water, Land and Air Protection  
(Direction de la faune) – Tél. : 250-356-5142,  
Télec. : 250-387-0239, [wlapwww.gov.bc.ca/wld](http://wlapwww.gov.bc.ca/wld)

#### **Alberta**

Alberta Trappers Association – Tél. : 780-349-6626,  
Télec. : 780-349-6634, [www.albertatrappers.com](http://www.albertatrappers.com);  
Department of Sustainable Resource Development  
Tél. : 780-944-0313, Téléc. : 780-427-4407,  
[www3.gov.ab.ca/srd/index.html](http://www3.gov.ab.ca/srd/index.html)

#### **Saskatchewan**

Saskatchewan Trappers Association – Tél. : 306-835-2870,  
Télec. : 306-835-2832, [www3.sk.sympatico.ca/sktrap](http://www3.sk.sympatico.ca/sktrap);  
Saskatchewan Wildlife Federation [www.swf.sk.ca](http://www.swf.sk.ca);  
Department of Environment and Resource Management  
Tél : 306-662-5433, Téléc. : 306-662-5450,  
[www.serm.gov.sk.ca](http://www.serm.gov.sk.ca)

#### **Manitoba**

Manitoba Trappers Association – Tél. : 204-345-9107,  
Télec. : 204-345-9170; Conservation, Wildlife and  
Ecosystem  
Protection Branch – Tél. : 800-214-6497, Téléc. : 204-  
945-7775, [www.gov.mb.ca/conservation/wildlife](http://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife)

#### **Ontario**

Ontario Fur Managers Federation – Tél. : 705-254-3338,  
Télec. : 705-254-3297, [www.furmanagers.com](http://www.furmanagers.com);  
Ministère des Ressources naturelles – Tél. : 705-766-2451,  
Télec. : 705-766-9677, [www.mnr.gov.on.ca/MNR](http://www.mnr.gov.on.ca/MNR)

#### **Québec**

Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec  
Tél. : 418-872-7644, Téléc. : 418-872-6131, [www.ftgq.qc.ca](http://www.ftgq.qc.ca)  
Ministère des Ressources naturelles – Tél. : 418-627-6370,  
Télec. : 418-643-1443, [www.mm.gouv.qc.ca](http://www.mm.gouv.qc.ca);  
Société de la faune et des parcs – Tél. : 800-561-1616,  
Télec. : 418-646-5974, [www.fapaq.gouv.qc.ca/en/index1.htm](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/en/index1.htm)

#### **Nouveau-Brunswick**

Fédération des trappeurs et récolteurs de fourrure du  
Nouveau-Brunswick –  
Tél. : 506-372-9737, Téléc. : 506-372-5635,  
[www.nbtrappers.ca](http://www.nbtrappers.ca);  
Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie  
Tél. : 506-453-2440, Téléc. : 506-453-6699,  
[www.gnb.ca/0078/fw](http://www.gnb.ca/0078/fw)

#### **Nouvelle-Écosse**

Trappers Association of Nova Scotia  
Tél. : 902-689-2951, Téléc. : 902-689-2528,  
[www.trappersassociationofnovascotia.ca](http://www.trappersassociationofnovascotia.ca);  
Nova Scotia Department of Natural Resources Wildlife  
Division – Tél. : 902-679-6091, Téléc. : 902-679-6176,  
[www.gov.ns.ca/natr/wildlife](http://www.gov.ns.ca/natr/wildlife)

#### **Île-du-Prince-Édouard**

PEI Trappers Association – Tél. : 902-838-2010,  
Télec. : 902-368-5830; PEI Ministry of Fisheries,  
Aquaculture and Environment – Tél. : 902-368-4683,  
Télec. : 902-368-5830, [www.gov.pe.ca/fae/index.php3](http://www.gov.pe.ca/fae/index.php3)

#### **Terre-Neuve et Labrador**

Newfoundland and Labrador Trappers Association  
Tél. : 709-674-5300, Téléc. : 709-637-7308;  
Department of Tourism, Culture and Recreation  
Tél. : 709-729-2664, Téléc. : 709-729-6639,  
[www.gov.nf.ca](http://www.gov.nf.ca)



**Institute de la fourrure du Canada**  
605-130 rue Slater, Ottawa ON Canada K1P 6E2  
Tél. : 613-231-7099 Téléc. : 613-231-7940 info@fur.ca [www.fur.ca](http://www.fur.ca)